Informations de base

2020/2207(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2020 **Subject** 6.10.02 Politique de sécurité et de défense commune (PSDC); UEO, OTAN	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	MIKSER Sven (S&D)	06/04/2020
	Rapporteur(e) fictif/fictive DANJEAN Arnaud (EPP) GROŠELJ Klemen (Renew) NEUMANN Hannah (Greens /EFA) VONDRA Alexandr (ECR) RIVIÈRE Jérôme (ID) DEMIREL Özlem (GUE/NGL)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFCO Affaires constitutionnelles	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
22/10/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
03/12/2020	Vote en commission		
15/12/2020	Dépôt du rapport de la commission	A9-0265/2020	Résumé
19/01/2021	Débat en plénière		
20/01/2021	Décision du Parlement	T9-0013/2021	Résumé

20/01/2021	Résultat du vote au parlement		
21/01/2021	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2207(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/04210

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE657.487	12/11/2020	
Amendements déposés en commission		PE660.086	18/11/2020	
Amendements déposés en commission		PE660.087	18/11/2020	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0265/2020	15/12/2020	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0013/2021	20/01/2021	Résumé

Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2020

2020/2207(INI) - 15/12/2020 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'initiative de Sven MIKSER (S&D, EE) sur la mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune - rapport annuel 2020.

Les députés estiment qu'étant donné les menaces actuelles et croissantes à multiples facettes qui pèsent sur la sécurité et la stabilité régionales et nationales de l'UE, une politique de sécurité et de défense commune (PSDC) plus solide est nécessaire afin de jouer un rôle plus fort et plus pertinent sur la scène internationale.

La pandémie COVID-19 a démontré la vulnérabilité de l'UE et sa dépendance à l'égard des pays tiers. Il est donc nécessaire de fournir une définition formelle commune de l'autonomie stratégique et d'intensifier les efforts de l'UE dans ce sens.

Renforcer la coopération avec les partenaires stratégiques

Le rapport a salué la coopération entre l'OTAN et l'UE pour aider les autorités civiles à contenir la propagation de la pandémie COVID-19. Toutefois, elles sont invitées à renforcer leur coopération mutuelle, y compris entre les missions et les opérations, et à approfondir leur partenariat stratégique.

Une coopération plus efficace de l'UE en matière de sécurité et de défense devrait être considérée comme un facteur qui renforce le pilier européen de l'OTAN et comme un moyen pour l'UE de jouer un rôle plus important dans la garantie de sa propre sécurité.

Le rapport a souligné la nécessité d'une coopération entre l'UE et l'OTAN en vue de parvenir à une approche commune efficace face aux menaces pour la sécurité maritime, telles que la criminalité transfrontalière et organisée, y compris les réseaux de criminalité organisée facilitant le trafic d'êtres humains, d'armes et de drogues, la contrebande, la piraterie maritime.

Tout en se félicitant des progrès du partenariat UE-ONU, les États membres sont invités à contribuer davantage au maintien de la paix des Nations unies.

Les députés ont réaffirmé que, malgré Brexit, le Royaume-Uni reste un partenaire stratégique étroit de l'UE et de ses États membres et qu'il est essentiel de maintenir une coopération forte et étroite en matière de défense et de sécurité. Le Royaume-Uni est encouragé à participer aux missions et opérations de la PSDC.

Renforcer la résilience et la préparation de l'UE

La pandémie COVID-19 a révélé de nouvelles fragilités et tensions mondiales et a amplifié celles qui existaient déjà. À cet égard, l'UE est invitée à renforcer son rôle sur la scène internationale, pour plus d'unité, de solidarité et de résilience européennes, pour une politique étrangère plus cohérente avec un multilatéralisme efficace comme élément central.

Contrecarrer et prévenir de manière proactive les menaces hybrides

L'UE et ses États membres sont instamment invités à développer et à renforcer la sécurité de leurs systèmes d'information et de communication, y compris les canaux de communication sécurisés. Les députés estiment urgent que l'UE introduise une stratégie plus solide pour détecter et contrer de manière proactive les campagnes de désinformation agressives et malveillantes menées à son encontre par des pays tiers et des acteurs non étatiques.

Compte tenu de l'importance croissante de la sécurité spatiale et des satellites, les députés ont souligné l'importance du Centre satellitaire de l'Union européenne et ont chargé l'agence d'analyser et de fournir un rapport concernant la sécurité et/ou la vulnérabilité des satellites de l'UE et des États membres aux débris spatiaux, aux cyberattaques et aux attaques directes de missiles.

Donner à l'Union les moyens de mettre en œuvre la PSDC

Les députés ont regretté le manque d'ambition actuel du Conseil européen dans le cadre financier pluriannuel (CFP) pour les initiatives de sécurité et de défense. Ils ont exhorté le Conseil à rétablir un budget ambitieux pour le Fonds européen de défense (FED) qui est conçu pour renforcer les actions de collaboration et la coopération transfrontalière dans toute l'UE pour la mobilité militaire.

Le rapport a demandé à l'UE de se doter de son propre système de défense antimissile balistique ainsi que d'un système de défense aérienne stratégique intégrée à multiples composantes, également conçu pour contrer les missiles hypersoniques.

Un programme ambitieux de l'UE pour la maîtrise des armements, la non-prolifération et le désarmement au niveau mondial

Rappelant que des régimes internationaux efficaces de contrôle des armements, de désarmement et de non-prolifération sont une pierre angulaire de la sécurité et de la stabilité mondiales et européennes, les députés ont exprimé leur inquiétude face aux menaces actuelles qui pèsent sur les valeurs internationales et l'État de droit et à l'érosion potentielle future de l'architecture mondiale de non-prolifération et de désarmement.

Ils ont émis la crainte que le non-respect, le retrait ou la non prorogation des principaux traités de contrôle des armements ne portent gravement atteinte aux régimes internationaux de contrôle des armements qui ont assuré des décennies de stabilité, ne sapent les relations entre les États dotés d'armes nucléaires et ne menacent directement la sécurité européenne.

Les députés ont souligné la nécessité urgente de rétablir la confiance transfrontalière. Ils sont convaincus qu'étant donné que l'UE est de plus en plus ambitieuse dans le domaine de la défense, il est nécessaire de renforcer la convergence, la transparence et la cohérence des politiques d'exportation d'armes des États membres, ainsi que le contrôle public.

Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2020

2020/2207(INI) - 20/01/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 387 voix pour, 180 contre et 119 abstentions, une résolution sur la mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) - rapport annuel 2020.

Les députés estiment qu'étant donné les menaces actuelles et croissantes à multiples facettes qui pèsent sur la sécurité et la stabilité régionales et nationales de l'UE, une politique de sécurité et de défense commune (PSDC) plus solide est nécessaire afin de jouer un rôle plus pertinent sur la scène internationale.

La pandémie COVID-19 a démontré la vulnérabilité de l'UE et sa dépendance à l'égard des pays tiers. Le Parlement a donc appelé le Conseil à donner une définition formelle commune de l'autonomie stratégique et à définir très clairement les objectifs, les moyens et les ressources pour la mise en œuvre de celle-ci.

Préserver la stabilité dans le voisinage immédiat

Les députés ont souligné l'importance géopolitique pour l'Union de préserver durablement la stabilité, la sécurité et la prospérité régionales et d' empêcher les processus de déstabilisation dans son voisinage immédiat, qu'il soit oriental, méridional ou arctique.

Le Parlement a réitéré sa condamnation de l'intervention militaire de la Russie et de l'annexion illégale de la péninsule de Crimée ainsi que de la perpétuation du conflit gelé en Moldavie, soulignant la nécessité pour l'UE de s'exprimer d'une seule voix dans ce contexte. Il a exprimé des inquiétudes concernant la récente escalade des tensions dans certaines poudrières de la région indo-pacifique, telles que la frontière contestée entre l' Inde et la Chine, la mer de Chine orientale et méridionale et le détroit de Taïwan. De plus, il s'est dit préoccupé par les activités illégales et les menaces d'action militaire de la Turquie à l'encontre des États membres en Méditerranée orientale.

Renforcer l'efficacité des missions et des opérations de la PSDC dans un environnement imprévisible et déstabilisé

Le Parlement a invité les États membres à augmenter leur contribution en matière de forces et de moyens mis à la disposition de toutes les missions et opérations de la PSDC, en s'attaquant notamment aux lacunes existantes, étant donné que la question du financement des missions et des opérations de la PSDC est cruciale pour leur viabilité.

Le Parlement a reconnu la contribution apportée par les missions civiles et militaires de la PSDC au maintien de la paix et de la stabilité, au renforcement de la sécurité internationale et au soutien aux pays tiers dans la lutte contre le terrorisme. Il a demandé à l'Union européenne de renforcer ses capacités institutionnelles en matière de prévention des conflits et de médiation. Il a plaidé pour une approche plus proactive dans la résolution des conflits de longue durée dans le voisinage immédiat de l'Union et demandé des approches centrées sur les personnes plaçant la sécurité humaine et les droits de l'homme au cœur de l'action de l'Union.

Développer des capacités PSDC efficaces

Le Parlement a souligné qu'il était essentiel de renforcer la cohérence et la coordination de l'ensemble des instruments de planification et des outils et initiatives de développement des capacités de la défense de l'Union. Il a invité les États membres à augmenter leurs dépenses de défense pour atteindre un objectif de 2% du PIB.

Renforcer la coopération avec les partenaires stratégiques

Le Parlement a rappelé que l'OTAN restait la pierre angulaire de la défense collective pour les États membres qui sont également membres de l' Organisation du traité de l'Atlantique Nord. La coopération entre l'Union européenne et l'OTAN devrait être complémentaire et respectueuse des spécificités et des rôles de chacune de ces deux institutions, et devrait éviter toute duplication ou tout remplacement inutile des structures.

Les députés ont souligné l'importance de renforcer davantage le partenariat UE-OTAN dans le domaine de la mobilité militaire et d'organiser des formations et des exercices communs entre les forces armées européennes.

Tout en se félicitant des progrès du partenariat UE-ONU, les députés ont invité les États membres à contribuer davantage aux opérations de maintien de la paix des Nations unies.

Le Parlement a réaffirmé que, malgré Brexit, le Royaume-Uni restait un partenaire stratégique étroit de l'UE et de ses États membres et qu'il était essentiel de maintenir une coopération forte et étroite en matière de défense et de sécurité. Il a encouragé le Royaume-Uni à participer aux missions et opérations de la PSDC.

Contrecarrer et prévenir de manière proactive les menaces hybrides

Le Parlement a salué l'adoption d'un ensemble de priorités pour la coopération au niveau de l'Union dans le domaine de la lutte contre les menaces hybrides et du renforcement de la résilience face à ces menaces. Il a invité l'Union et ses États membres à renforcer la sécurité de leurs systèmes d' information et de communication. Il a souligné l'urgente nécessité pour l'Union de mettre en place une stratégie plus solide pour détecter et contrer de manière proactive les campagnes de désinformation agressives et malveillantes menées à son encontre par des pays tiers et des acteurs non étatiques.

Contrôle des armes, non-prolifération et désarmement à l'échelle mondiale

Rappelant que les régimes internationaux efficaces de contrôle des armements, de désarmement et de non-prolifération constituent une pierre angulaire de la sécurité et de la stabilité mondiales et européennes, les députés ont émis la crainte que le non-respect, le retrait ou le non-renouvellement des principaux traités relatifs au contrôle des armes ne nuise gravement aux régimes internationaux de contrôle des armes, ne compromette les relations entre les États dotés d'armes nucléaires et ne menace directement la sécurité européenne.

Donner à l'Union les moyens de mettre en œuvre la PSDC

Les députés ont regretté le manque d'ambition actuel du Conseil européen dans le cadre financier pluriannuel (CFP) pour les initiatives de sécurité et de défense. Ils ont invité la Commission à présenter un programme de travail stratégique ambitieux pour le Fonds européen de défense (FED) destiné à renforcer les actions de collaboration et la coopération transfrontière dans toute l'Union pour la mobilité militaire.

L'Union est invitée à se doter de son propre système de défense antimissile balistique ainsi que d'un système de défense aérienne stratégique intégrée à multiples composantes, également conçu pour contrer les missiles hypersoniques.